

Questions orales

M. Andras: Monsieur l'Orateur, je ne peux pas fournir ce genre de détails au député pour l'instant. Nous avons déjà été saisis de toutes ces questions. En fait, on est en train de remédier à la situation dans presque tous les cas. Il ne reste que celui dont le vérificateur général a parlé dans son rapport et nous allons agir le plus tôt possible.

* * *

L'IMPÔT SUR LE REVENU**LE RECOURS AUX BUREAUX DE SERVICE EXTÉRIEURS POUR LE TRAITEMENT DES DONNÉES FISCALES**

M. Harvie Andre (Calgary-Centre): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question supplémentaire au ministre du Revenu national. A-t-il communiqué avec ces bureaux de service extérieurs qui n'ont pas obtenu de cote de sécurité de la GRC pour traiter les données fiscales?

● (1112)

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Monsieur l'Orateur, j'aimerais dire tout d'abord que j'apprécie beaucoup les observations du vérificateur général parce que nous avons déjà comblé toutes les lacunes qu'il a relevées dans mes services.

Des voix: Bravo!

M. Guay (Saint-Boniface): Je suis vraiment heureux qu'il nous les ait signalées. Pour ce qui est des services informatiques, nous y avons effectivement recours: nous avons conclu un arrangement avec une société d'Ottawa et je tiens à préciser que lorsque nous alimentons l'ordinateur, aucun nom ni numéro d'assurance sociale n'est rattaché aux données: celles-ci sont codées; par ailleurs, nous avons un employé en permanence sur les lieux; c'est la seule personne qui peut décoder les informations lorsque nous le jugeons nécessaire. Il n'y a donc aucun risque. Toutes les informations sont entre de bonnes mains.

Des voix: Bravo!**LE MOTIF DU DÉFAUT DE CONSULTATION DE CERTAINS COMPTABLES AGRÉÉS AU SUJET DES FUITES DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, j'ai moi aussi une question à poser au ministre du Revenu national. Le ministre a affirmé il y a deux jours qu'après deux semaines d'enquête intensive sur les fuites à son ministère de renseignements personnels et confidentiels sur des contribuables, les seuls cas qu'il ait pu trouver sont les quatre dont ont fait état il y a deux semaines MM. Charles Templeton et Pierre Berton. Comme un certain nombre d'interviews à la radio avec des comptables agréés de diverses parties du pays ont révélé que son ministère a donné pendant des années des renseignements personnels et confidentiels au téléphone, pourquoi les responsables de l'enquête n'ont-ils pas consulté ces comptables agréés pour déterminer à quel point

[M. Andre.]

cette pratique était répandue et si on a, oui ou non, violé la vie privée de certains contribuables.

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Le député ne cesse de répéter la même chose. Je voudrais lui signaler une fois de plus . . .

Des voix: Oh!

M. Guay (Saint-Boniface): . . . qu'une des raisons pour lesquelles je préfère ne pas faire de déclaration sur la GRC est que je ne veux pas intervenir dans l'enquête que se déroule en ce moment, ni lui nuire en aucun manière en en modifiant la portée; c'est ce que les députés de l'autre côté voudraient. S'ils ont des noms ou des faits précis à me donner, je leur promets de faire les recherches qui s'imposent. C'est très facile pour vous et pour votre groupe de faire toutes sortes d'allégations. Elles ne sont fondées sur rien . . .

M. Clark: Il est bête comme une oie!**LE MOTIF DE L'ABSENCE D'ENQUÊTE SUR LES AVANCÉS DE CERTAINS COMPTABLES AGRÉÉS AU SUJET DE L'OBTENTION DE RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS**

M. Perrin Beatty (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): J'espère que le ministre va réussir à garder ses esprits. Nous comprenons bien, de ce côté-ci de la Chambre, que le ministre a besoin de toute l'aide dont il peut disposer et nous sommes prêts à l'aider dans la mesure de nos moyens. Mercredi dernier, après la réponse qu'il a donnée à ma question, le ministre a dit qu'il n'avait pu déceler d'autres cas de ce genre autres que les quatre cas qui lui avaient été rapportés il y a deux semaines. Puis-je demander comment il se fait qu'aucun de ses neuf mille employés n'ait écouté les bulletins de nouvelles, dont l'émission News Radio de mercredi qui rapportait les déclarations d'un expert comptable de Toronto selon lesquelles il lui était toujours possible d'obtenir par téléphone des renseignements concernant des contribuables, et ce, en dépit de la déclaration du ministre voulant que des mesures de sécurité plus strictes aient été prises? Comment le ministre a-t-il pu ne pas entendre parler de ces fréquents bulletins de nouvelles ni étudier la question?

L'hon. Joseph-Philippe Guay (ministre du Revenu national): Je répète que ces allégations ne sont pas fondées sur des faits. J'aimerais que le député me donne le nom de cette firme de comptables agréés. Je serais bien curieux de le savoir. Les députés de l'opposition ont la partie belle, car il est facile de faire des allégations gratuites.

Le député de Saint-Jean m'a demandé l'autre jour si nous donnions des renseignements à la GRC ou en obtenions d'elle. Me fondant sur ce que je savais à ce moment-là, j'ai répondu «Non.» Je désire revenir sur ce que j'ai dit, monsieur l'Orateur, car la réponse est «Oui.» Nous procédions même de cette manière avant 1972 et nous continuons de le faire. Nous rendons service aux contribuables en prélevant l'argent qui revient de droit au Trésor; en fait, nous ne sommes que des préleveurs, des percepteurs, et nous faisons notre travail.